

Les Echos



LUNDI 21 OCTOBRE 2024

Biodiversité A Cali, la COP16 doit accélérer sur la sauvegarde des écosystèmes // PP. 6-7

Défaillances Quand la French Tech découvre le tribunal de commerce // L'ENQUÊTE P. 14



Avis de tempête fiscale à l'Assemblée nationale

● Le projet de loi de finances pour 2025 arrive dans l'hémicycle de l'Assemblée ce lundi ● Le gouvernement se prépare à faire face à une noria de propositions de hausses d'impôts ● Laurent Saint-Martin aux « Echos » : « Je dirai non à un budget conduisant à un matraquage fiscal ou un dérapage du déficit. »

// PAGES 2-3 ET L'ÉDITORIAL DE DOMINIQUE SEUX PAGE 15

Retraites : le coût de l'abrogation de la réforme

COMPTES PUBLICS Que coûterait vraiment l'abrogation de la réforme des retraites, voulue par le Nouveau Front populaire comme le Rassemblement national ? « Les Echos » ont eu accès à un chiffrage du surcoût lié à une telle décision. Revenir en arrière sur le report progressif de l'âge de départ en retraite entré en vigueur à l'automne dernier dégraderait les finances du système de retraite de 3,4 milliards d'euros dès 2025 et de près de 16 milliards en 2032, selon des chiffres de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV). Une telle décision ferait plonger encore plus dans le rouge le système de retraite. // PAGE 5

Malgré la réforme, le système de retraite devrait rester déficitaire à moyen terme.



Dimitar Dilchev / AFP

analyses

Légitimité et sécurité : le dilemme d'Israël



Par Dominique Moïsi

La disparition du chef du Hamas, Yahya Sinouar, architecte du 7 octobre, constitue un tournant décisif dans le conflit déclenché par les crimes barbares perpétrés ce jour-là. Très largement victorieux sur le plan militaire, Israël doit prendre conscience qu'en l'absence d'une solution politique, ses gains en sécurité ne suffiront pas à restaurer son image internationale, gravement endommagée au cours des derniers mois. Il en va de la survie de l'Etat hébreu, estime notre chroniqueur Dominique Moïsi, même si la coalition au pouvoir voit le futur comme une lutte manichéenne biblique. // PAGE 11

Le Doliprane et l'éternelle migraine du contrôle des investissements étrangers
par Anne Drif

Factures d'énergie : non au retour de la « pouvelle à taxes » !
par Julien Teddé

Il existe pour notre cerveau cinq façons de vieillir
par Yann Verdo
// PAGES 10 À 13

Urman Lionel/ABACA - Sebastien Salom-Gomis/SIPA

RETROUVEZ L'ÉDITO ÉCONOMIQUE DE FRANÇOIS VIDAL TOUS LES JOURS À 7H10

Les Echos sur RADIO CLASSIQUE
Et votre journée devient plus belle

M 00104 - 1021 - F: 3,60 €



ISSN0153.4831 117^e ANNÉE
NUMÉRO 24321 32 PAGES
Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €. Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €. Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.

Le scénario d'une relance budgétaire massive en Chine s'éloigne

CROISSANCE Grâce à un mois de septembre meilleur qu'attendu, la deuxième économie mondiale a enregistré une croissance de 4,6 % au troisième trimestre. Même s'il s'agit de la pire performance depuis le début 2023, le pays - avec une croissance de 4,8 % sur neuf mois - n'est plus très loin de l'objectif des 5 %, qui avait été fixé au printemps par le Premier ministre, Li Qiang. Pékin espère désormais éviter une relance budgétaire massive qui pourrait faire déraiper l'endettement public. Elle risquerait aussi de générer des surcapacités plus difficilement écoulables à l'étranger, vu les tensions commerciales actuelles avec l'Union européenne et les Etats-Unis. // PAGE 8

Energie solaire : au cœur du méga-chantier de TotalEnergies en Inde

RENOUVELABLES Pour satisfaire les immenses besoins en électricité des entreprises et des foyers indiens, le pays s'est lancé dans la construction du plus grand projet d'énergies renouvelables au monde. Le parc de Khavda, qui commence à sortir de terre, doit en effet rassembler 60 millions de panneaux solaires sur 530 km², soit cinq fois la taille de Paris. Sa gestion a été confiée à TotalEnergies et à Adani, un conglomérat à l'appétit débordant qui a bâti un empire en à peine dix ans, quitte à susciter quelques interrogations. Ce chantier pharaonique revêt une importance capitale pour les deux groupes, dont le destin est désormais lié. // PAGES 18-19



MECALUX
Software Solutions

LOGICIEL DE GESTION D'ENTREPÔT

0160 1192 92

mecalux.fr/logiciel

le parc re en Inde



atteindre, avant la fin de la décennie, une capacité de 30 GW, dollars en tout. Photo Punit Paranjpe/AFP

e français, le marché par une alliance locale

défaillantes qu'il demeure compliqué d'investir. Et encore plus seul. Le groupe rencontre plusieurs partenaires et finit par faire affaire avec Adani.

Ce n'est pas le plus puissant mais son expertise des infrastructures et sa volonté de se développer dans les renouvelables convainquent rapidement Patrick Pouyanné que c'est avec lui qu'il doit faire alliance. Le premier contrat, signé en 2019, porte sur des stations-service qui ne verront finalement pas le jour et un réseau de gaz de ville.

Le premier grand projet, construit ensemble, porte sur le terminal méthanier de Dhamra, mis en service l'an dernier et qui fournit déjà 10 % du gaz consommé en Inde. L'installation est prête à doubler ses capacités si le marché décolle – sans compter les volumes que TotalEnergies peut apporter dans les sept autres terminaux du pays. « Les terminaux de l'ouest du pays sont gestion-

nés. Les besoins de gaz de l'Inde continuent d'augmenter. En un an, nous pourrions offrir 5 millions de tonnes supplémentaires, là où cela prendrait cinq ans à nos concurrents de construire un nouveau terminal », souligne Samiran Ghosh, directeur des opérations de la coentreprise entre Adani et TotalEnergies qui opère le terminal.

4,3 milliards investis

Le partenariat a franchi une étape supplémentaire avec la prise de participation du pétrolier français dans Agel (Adani Green Energy), qui lui permet de capter 20 % des bénéfices et des capacités installées sur le parc géant de Khavda. Le mécanisme choisi assure en outre à TotalEnergies une participation croissante dans l'ensemble, puisqu'il vient de prendre 50 % dans une autre joint-venture, portant sur un paquet de capacités, et que d'autres prises de participation sont déjà prévues...

Signe des ambitions indiennes de TotalEnergies, le montant de ses investissements s'élève déjà à 4,3 milliards de dollars dans le pays depuis 2018, dont 3,5 milliards dans les renouvelables. La filiale, qui a aussi récupéré les actifs de Total Eren dans le pays et ceux d'une joint-venture avec EDF, compte plus de 1.000 salariés. Les deux fiancés ne comptent pas s'arrêter là. Leur feuille de route prévoit d'accroître les fournitures de GNL, d'augmenter les volumes de biométhane produit dans la plus grosse unité du pays, à Barsana, et d'acquérir des capacités dans l'hydraulique.

— N. Ra.

« En 2016, le Comex s'est demandé pourquoi nous n'étions pas en Inde. [...] Il a fallu repartir de zéro. »

NAMITA SHAH
Directrice générale de OneTech, la division du pétrolier qui regroupe la R&D



« Plus que des fonds, nous cherchons des actionnaires qui apporteront des compétences technologiques et industrielles », explique le patron de Blue Solutions. Photo Jean Marc David / Sipa

Batteries : Bolloré lève des fonds pour accélérer sa croissance

AUTOMOBILE

Blue Solutions, la filiale du groupe familial, a convaincu un troisième constructeur automobile de travailler au développement de sa technologie de batterie solide.

Guillaume Guichard

Après avoir dévoilé un projet de gigafactory dans l'est de la France, prévu pour la fin de la décennie, les batteries solides du groupe Bolloré s'appliquent à ne pas brûler les étapes. Blue Solutions, du nom de la filiale spécialisée du groupe, s'apprête d'ici à fin 2024-début 2025 à boucler un tour de table de financement de série A.

« Nous voulons financer notre recherche et développement et la mise en place de la ligne pilote à Quimper, explique Richard Bouveret, le directeur général de la filiale spécialisée du groupe Bolloré. Plus que des fonds, nous cherchons des actionnaires qui apporteront des compétences technologiques et industrielles. »

Première étape pour préparer l'industrialisation, cette ligne pilote de 0,25 gigawatt-heure doit être capable de produire les échantillons préindustriels de la nouvelle génération de batteries solides du groupe. Dans ce type de pile, l'électrolyte liquide actuel, situé entre les pôles positifs et négatifs de la pile, est remplacé par un électrolyte solide.

Le fabricant accueillerait aussi volontiers d'éventuels fournisseurs de matières premières, des spécialistes de l'intégration des batteries au sein de « packs », voire des futurs clients constructeurs automobiles.

40 % d'autonomie en plus

Sans attendre de boucler son tour de table, Blue Solutions indique avoir signé un accord de codéveloppement avec un troisième constructeur, sans dévoiler toutefois son identité. Seul BMW a accepté à ce jour de dévoiler son nom, ainsi que le taïwanais Foxconn, avec qui un accord de principe a été signé pour développer des batteries pour les deux-roues.

Les groupes automobiles multiplient ces dernières années ce type d'accords, afin de concevoir des futures plateformes technologiques compatibles avec les batteries solides. Blue Solutions précise avoir envoyé ces derniers mois les premiers échantillons (« samples A ») à ses partenaires.

Ceux-ci renferment tout le savoir-faire de Blue Solutions, compacté dans sa cellule de batterie de « géné-

ration 4 ». Celle-ci se compose d'une couche de lithium métal pour l'anode (le pôle « moins »), bien plus fine que celle en graphite actuellement utilisée dans les voitures électriques. Ce film est une spécialité maison, que Blue Solutions se propose de fournir à ses concurrents. « Cela permet de diviser par trois l'épaisseur de l'anode avec un gain de densité très important et délivrer jusqu'à 40 % d'autonomie en plus pour le même poids de batterie », vante Jean-Baptiste Behaghel, directeur général adjoint.

Autre innovation, que la filiale du groupe Bolloré se garde bien de commercialiser aux autres fabricants : l'électrolyte solide (d'où vient le nom de la batterie) et non plus liquide comme aujourd'hui. Innovation par rapport à la génération 3 de Blue Solutions utilisée dans les bus électriques, cette couche en polymère permettrait de coller parfaitement aux pôles plus et moins de la cellule de batterie, difficulté technologique à laquelle se heurtent tous les fabricants.

En parallèle, Blue solutions veut développer la recherche sur les générations 5 et 6 de batterie.

Pour ce faire, il envisage l'implantation de centres de recherche à l'est des Etats-Unis, en Asie et en Suisse.

« Notre solution technologique est moins sexy que les projets d'électrolyte de céramique de certains de nos concurrents qui créent plein de problèmes », détaille Richard Bouveret. Ce polymère ne permettra pas de recharger la batterie en cinq minutes, mais en moins de vingt minutes tout de même. Il est toutefois beaucoup plus facile à industrialiser. surtout, il fonctionne à une température ambiante, et non à plus de 80 °C comme pour les bus Bolloré.

Un plan de développement prudent

A l'heure où ses concurrents lancés sur la batterie traditionnelle rencontrent de nombreuses difficultés techniques, Blue Solutions ne veut pas pêcher par excès d'optimisme. Le plan de développement se veut prudent. Le projet de gigafactory sera par exemple constitué de « petits » blocs de production de 2,5 GWh, contre 13 GWh pour les

usines actuelles. « Cela permettra de mieux gérer le capital investi et de ne pas avoir à franchir une marche trop importante entre la ligne pilote et la gigafactory », défend Richard Bouveret. Un gigawatt-heure représente un investissement de 50 à 100 millions d'euros, chiffre-t-il. La montée en cadence est prévue entre dix-huit mois et trois ans.

En parallèle, Blue solutions veut développer la recherche sur les générations 5 et 6 de batterie. Pour ce faire, il envisage l'implantation de centres de recherche à l'est des Etats-Unis, en Asie et en Suisse. Aujourd'hui, le groupe travaille avec le pape de la batterie française, le professeur Jean-Marie Tarascon ■

annonces judiciaires & légales



Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de LA QUEUE-EN-BRIE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 16 octobre 2024 du Président, le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de La Queue-en-Brie. Le projet de modification a pour principaux objectifs de :

- Permettre la réalisation d'un projet de logements sur le site « Chemin de la Montagne » ;
- Procéder à des ajustements réglementaires ;
- Rectifier des erreurs matérielles ;
- Mettre en compatibilité le PLU avec les prescriptions du SAGE Marne Confluence ;

Le dossier d'enquête publique intègre une évaluation environnementale et est complété des avis des personnes publiques associées et de l'avis de la MRAE Ile-de-France, le cas échéant.

Pendant la durée de l'enquête, un dossier sera déposé et mis à la disposition du public **mardi 5 novembre 2024 à 9h00 au jeudi 5 décembre 2024 à 17h00** au sein des locaux :

- De la Mairie de La Queue-en-Brie, Place du 18 juin 1940, 94510 La Queue-en-Brie, le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;
- De la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine de GPSEA, 14 rue Le Corbusier, 94000 Créteil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un poste informatique sera également mis à disposition du public afin de permettre la consultation du dossier au siège de l'enquête publique susmentionné.

Le public pourra consulter le dossier sur les sites internet de GPSEA (www.sudestavenir.fr) et de la ville de La Queue-en-Brie (www.laqueueenbrie.fr), et consigner ses observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-numerique.fr/plu-la-queue-en-brie> ;
- Par voie électronique : plu-la-queue-en-brie@mail.registre-numerique.fr ;
- Sur les registres papiers à feuillets non mobiles, cotés, paraphés et ouverts par la commissaire-enquêteur
- Par correspondance à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur - Enquête sur le projet de modification du PLU de La Queue-en-Brie - Mairie de La Queue-en-Brie, Place du 18 juin 1940, 94510 La Queue-en-Brie.

Monsieur Jacky HAZAN a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Monsieur Christophe BAYLE en qualité de commissaire-enquêteur suppléant par le Tribunal administratif de Melun. Il se tiendra à la disposition du public, à la Mairie de La Queue-en-Brie, Place du 18 juin 1940, 94510 La Queue-en-Brie, les jours et heures suivants :

- Mardi 5 novembre de 9h00 à 12h00
- Samedi 16 novembre de 9h00 à 12h00
- Jeudi 5 décembre de 14h00 à 17h00

Dans un délai de 30 jours suivant la clôture de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur adressera un rapport et ses conclusions motivées au Président de GPSEA. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de La Queue-en-Brie, au siège de GPSEA et à la Préfecture du Val-de-Marne et seront diffusés sur les sites internet mentionnés ci-dessus.

Au terme de l'enquête, le conseil de territoire de GPSEA se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de modification du PLU de la commune de La Queue-en-Brie. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75,78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.